



LA VILLE DE DEMAIN S'INVENTE AUJOURD'HUI, TOUS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

**Brest métropole soutient les initiatives d'associations
et d'habitants pour favoriser la transition
vers des modes de vie plus durables,
respectueux du climat et sources de bien-être.**

La transition énergétique y participe et de nombreux projets restent à inventer dans les quartiers et communes de la métropole.

Un appel à micro-projets, lancé en partenariat avec Enedis, permet de les soutenir financièrement.

- Et si, les bénévoles de notre association devenaient ambassadeurs des éco-gestes ?
- Et si, on allait à l'école à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture ?
- Et si, on se regroupait dans un habitat partagé ?



**ASSOCIATIONS, HABITANTS, C'EST LE MOMENT
DE PROPOSER VOS INITIATIVES POUR
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS !**

QU'EST-CE QUE CET APPEL À MICRO-PROJETS ?

➤ L'appel à micro-projets de transition énergétique est ouvert par Brest métropole, dans le cadre de son Plan Climat et en partenariat avec Enedis, à partir de 2021. Les micro-projets peuvent être soutenus à hauteur de **1 000 à 10 000 euros**, dans la limite de l'enveloppe globale prévue chaque année. Les lauréats sont sélectionnés par un comité d'engagement composé d'élus et de partenaires de Brest métropole et d'Enedis.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

➤ Les actions financées peuvent être variées, allant de la sensibilisation à la formation, ou encore l'achat d'équipements. Les projets doivent traiter d'au moins une des **quatre thématiques** suivantes, retenues pour leur potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire :

- économies d'énergie,
- production d'énergie renouvelable,
- espaces et habitats partagés favorisant la sobriété énergétique,
- mobilités.



QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

➤ Les projets peuvent être portés par des **associations à but non lucratif** ou par des **habitants regroupés en collectif**.

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À MICRO-PROJETS ?

➤ Le règlement et formulaire de réponse sont disponibles sur Brest.fr ou en contactant Brest métropole.

➤ Le comité de sélection se réunit une fois par saison. Pour faire partie des prochains dossiers examinés, les candidats doivent soumettre leur projet avant le **21 janvier 2022**. Les prochaines dates seront ensuite le **21 avril 2022** et **21 septembre 2022**.

Contact : ecologie-urbaine@brest-metropole.fr / 02 98 33 50 50

Cet appel à micro-projets s'inscrit également dans le **programme de mobilisation TOMORROW**, projet européen auquel Brest métropole participe, et qui incite les entreprises, associations, institutions et habitants à se mobiliser pour la transition énergétique.



Funded by the H2020 programme
of the European Union

